



NOTRE OBJECTIF : VOUS FORMER À LA SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE !



Avis clients
4,9/5

Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)

Formation en inter-entreprises
(dans nos centres, à dates fixes)

Existe aussi en E-Learning
(Formation mixte : E-Learning/Pratique)

ORGANISATION DE LA FORMATION

DURÉE

7 heures (1 jour)

PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire français

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Entre 1 et 12 apprenants

RECYCLAGE

1,5 jour tous les 3 ans

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION

En fin de formation, chaque apprenant reçoit son Attestation Individuelle de Formation. En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, l'employeur reçoit un Avis d'Habilitation pour son collaborateur.

DÉTAILS SUR LA CERTIFICATION

Norme NF C 18-510 et INRS ED6127

QUALITÉ HABEL FORMATION



RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Supports de formation projetés,
étude de cas concrets, quiz en salle,
mise à disposition de supports pédagogiques



MODALITÉ D'OBTENTION

Réussite aux évaluations théoriques
et pratiques selon les préconisations
de la NF C 18-510



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateurs expérimentés et spécialisés
en Habilitation électrique

BUT DE LA FORMATION

Cette formation est obligatoire pour toute personne devant rentrer dans un local électrique (TGBT) ou pour toute personne devant travailler à proximité de réseaux électriques (extérieurs ou enterrés).

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel non électricien, réalisant ou encadrant des chantiers d'ordre non électrique dans des environnements électriques, de travailler en sécurité selon la Norme NF C 18-510.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique. Exemple : Personnel d'encadrement, peintre, chargé d'affaires, conducteur d'engins, mécanicien, maçon, etc.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoires, local ou en champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de chantier, de travaux ou de l'employeur
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations

PROGRAMME DE LA FORMATION



PARTIE THÉORIQUE 60%



Tronc commun 1

- Les grandeurs électriques : Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance...
- Les effets du courant sur le corps humain : Énoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Les domaines de tension et matériels : Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Les zones d'environnement : Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- L'habilitation électrique : Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
- Les prescriptions de sécurité : Lister les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Les EPC : Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective.
- Risques liés aux matériels et outillages : Mettre en œuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...).
- Les urgences : Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique.
- Le risque électrique et sa prévention : Évaluer le risque électrique et mettre en œuvre les mesures de prévention.

Module B0-H0-H0V

- Les acteurs des travaux : Nommer les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).
- Les documents : Citer les documents applicables et les utiliser (autorisation de travail, certificat pour tiers...).
- Le B0 - H0 - H0V : Connaître les limites de l'habilitation indice 0 (autorisations et interdits) et évaluer les risques dans ces limites.
- La zone de travail & surveillance : Mettre en place et organiser la zone de travail, assurer la surveillance du chantier.

PARTIE PRATIQUE 40%



Visite des installations (si formations dans vos locaux)

- Visite des locaux concernés par les titres d'habilitation électrique
- Identification des mesures de prévention applicables

Exercices de mise en situation devant armoire

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation électrique (armoire, local ou en champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)

Travaux en groupes

- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de chantier, de travaux ou de l'employeur
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations



Avis clients
4,9/5

HABEL
FORMATION